

FICHE DE RENSEIGNEMENTS Particuliers

à ramener à la CCRC au service « Gestion des déchets »
avec un JUSTIFICATIF DE DOMICILE

(1 carte par foyer)

CADRE 1 – PARTIE A COMPLETER (Merci de renseigner noms et prénoms du couple occupant le foyer)

Civilité : Monsieur : et/ou Madame :

Noms : Prénoms :

Maison individuelle : Immeuble :
(1 logement) (2 logements ou plus)

Adresse :

Code postal : Ville :

Afin de faciliter la gestion des cartes, merci de bien vouloir indiquer votre ancienne adresse, si différente :

Téléphone : Mail :

Nom et prénom de l'ancien locataire ou propriétaire :

CADRE 2 – RESERVE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONE-CRUSSOL

N° du badge : Payant : Gratuit :

RGPD (Règlement général sur la protection des données) (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

Dans le cadre de l'exploitation des déchetteries, la Communauté de Communes « Rhône-Crussol » traite des données à caractère personnel, afin de permettre l'accès à ses équipements uniquement aux personnes détentrices d'une carte, ainsi d'établir la facturation des dépôts des déchets des professionnels et celle de nouvelles cartes d'accès pour les particuliers ou les professionnels en cas de perte.

Les données à caractère personnel collectées sont conservées pendant un délai de 4 ans à compter du dernier passage en déchetterie, et sont stockées au sein de l'Union Européenne.

Dans le cadre de ce traitement, les données à caractère personnel pourront être transmises au Pôle environnement (déchets-assainissement-espaces naturels) de la Communauté de Communes « Rhône-Crussol », à Véolia, actuellement exploitant dans le cadre d'un accord cadre avec la CCRC et la trésorerie.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, vous disposez d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes relativement à l'ensemble des données vous concernant, qui s'exercent par l'envoi d'un courriel accompagné d'une copie d'un titre d'identité à l'adresse suivante : accueil@rhone-crussol.fr ou Communauté de Communes « Rhône-Crussol » 1278 rue Henri Dunant, 07500 GUILHERAND-GRANGES.

Pour information, le Délégué à la Protection des Données est joignable à l'adresse suivante : rgpd@inforoutes.fr.

Conformément à l'article 77 du Règlement Général sur la Protection des Données, vous disposez également du droit d'introduire une réclamation relative au présent traitement auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des libertés.

A Guilherand-Granges, le

Nom et **signature**,

POUR INFO : si vous perdez votre carte, la deuxième est payante pour un montant de 10 euros
(à régler en régie à la CCRC de Guilherand-Granges).